



RECRUTER : UNE CONDITION DE SURVIE DE NOTRE MOUVEMENT

Depuis 2013, les responsables de PLVD consacrent bénévolement beaucoup de temps à maîtriser leurs dossiers et honorer leur engagement dans le terrain. Ils sont encore très actifs et motivés mais afin d'assurer la continuité de notre combat, il devient désormais crucial de renforcer leur nombre. Il en va de même pour les membres individuels qui assurent aujourd'hui par leurs cotisations et leurs dons l'essentiel de nos moyens. **Devenez membres ou donateurs !**

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 7 – février 2019

Canton

Le dossier santé remis à jour et remodelé : consultez-le !

Développement éolien vaudois & santé publique

LE SOMMAIRE

Recherche fondamentale
Nouvelles de l'étranger
Actualités mises à jour
MISE à JOUR 28.11.2018


Paysage-Libre Vaud
Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire

Christine Lavanchy, notre spécialiste responsable du groupe santé PLVD, a créé et entretient le dossier santé depuis de nombreuses années.

C'est un énorme effort qu'il faut saluer et qui vaut la peine de s'y arrêter afin de jeter un coup d'œil attentif. Car de plus en plus, c'est également sur ces questions que les gens commencent à s'interroger sur l'opportunité des éoliennes.

Récemment remodelé, le dossier santé de PLVD propose désormais un sommaire épuré mettant en avant les principaux axes importants pour tous en général et pour les diverses procédures telles que celle de Sainte-Croix.

Sur le terrain

Essertines-sur-Rolle : l'association Pieduvent progresse et marque de nouveaux points

Le projet éolien EssairVent qui était prévu initialement sur les terrains des communes d'Essertines-sur-Rolle et de St-Oyens a déjà pris du plomb dans l'aile avec le retrait de la deuxième commune citée, en 2016 déjà. Les promoteurs que sont les Allemands de Vento Ludens et les Services Industriels de Genève (SIG) tentent désormais de poursuivre sur la seule commune d'Essertines-sur-Rolle. Mais les



Le projet EssairVent vu depuis l'EMS de Gimel

Brèves :

Près de 7'000 francs déjà récoltés pour Ste-Croix



Paysage-Libre Vaud a décidé de soutenir l'association ASGMC dans son recours au Tribunal fédéral. Elle a donc invité ses membres associatifs ou individuels à mettre la main au porte-monnaie. En quelques semaines, ce sont des milliers de francs de dons qui ont été récoltés et affectés à la cause. Merci à tous pour votre solidarité.

« Stop Mitage » et les éoliennes



Quel que soit le résultat du vote, le texte de l'initiative précise que « les constructions d'intérêt public peuvent être autorisées ». Les éoliennes en font malheureusement partie...

Chasseron – Creux-du-Van bientôt au Grand Conseil

Il est à craindre que la commission des pétitions soumette un rapport négatif, mais le dernier mot restera aux députés. Il importe de les informer le mieux possible. Les courriels, les lettres directes ou les lettres de lecteurs sont vivement encouragées. Nous sommes à votre disposition pour vous y aider.

opposants se renforcent et redoublent leurs efforts afin de réaliser le blocage du projet avant la mise à l'enquête apparemment reportée à fin 2019 au plus tôt. Les membres de Pieduvent multiplient les actions d'information et les adhésions se développent de façon réjouissante. D'abord plutôt favorables ou indifférents au projet, il semble bien que les Essertinois et leurs autorités commencent à se poser les bonnes questions. À suivre...

Villars-le-Terroir : un avis de droit invalide la convention signée entre la municipalité de l'époque et les promoteurs

On sait que le projet de parc éolien de Villars-le-Terroir a été bloqué par le conseil communal en 2018, avant même sa mise à l'enquête. Une brillante démonstration de l'intérêt d'attaquer les projets avant la phase des procédures administratives.

Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'une convention signée par la municipalité il y a plusieurs années a fait l'objet tout récemment d'un avis de droit qui en invalide le texte catégoriquement.

C'est ce type de convention qui a été proposé à maintes reprises par les promoteurs à des exécutifs communaux de toute la Suisse. Pour un plat de lentilles, ces derniers se sont vus pieds et poings liés pour de nombreuses années à des projets éoliens dont on ne leur faisait voir que les bons côtés, essentiellement financiers.



Suisse

Le projet d'étude étatique Gouvéole : un flop total

Presque personne n'avait entendu parler du projet « Gouvéole » qui vient de se terminer. C'était un projet de recherche mené par la HEIG-VD d'Yverdon et financé par la Confédération (FNS). Comme son nom l'indique, son but était d'étudier les problèmes liés à la gouvernance éolienne.

En clair, il s'agissait de savoir comment les autorités fédérales, cantonales et communales devaient faire pour convaincre le bon peuple helvétique d'accepter les éoliennes et leurs nombreux bienfaits.

- Après plusieurs années de travail, les conclusions ont été présentées à Yverdon fin novembre. Résultat : néant. Personne ne sait comment faire et les quelques exemples étrangers qui ont été étudiés (France, Québec) ne sont simplement pas applicables en Suisse pour des raisons légales.
- Les responsables du projet refusant de donner directement les résultats de l'étude qui sont semblent-ils réservés au seul monde académique. Il y aura peut-être une publication ultérieure dont il ne faut pas attendre grand-chose mais on suit l'affaire.



Secrétariat : Paysage-Libre Vaud, Chemin de Mandou 5 - CH-1041 Bottens info@plvd.ch – www.plvd.ch - Tél : + 41 (21) 881 37 53